marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Métropole Nice Côte d'Azur (06)
Direction des Contrats Publics
Service des Marchés Publics
45 rue Gioffredo
06364 NICE CEDEX 4

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Métropole Nice Côte d'Azur (06), Contact : Monsieur le Président, 5 rue de l'Hôtel de ville, 06364 NICE CEDEX 4, FRANCE. Tél. : +33 497132348. Courriel : dao@nicecotedazur.org. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale :https://www.marches-securises.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : https://www.marches-securises.fr

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Service de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : 23N0221 - Extension du réseau de transport de la métropole Nice Côte d'Azur - Ligne 4 du tramway - Travaux d'infrastructures des secteurs 03 et 04

II.1.2) Code CPV principal

45112500

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

Procédure avec négociation - R.2124-4 et R.2161-21 à 23 du Code de la commande publique. Prestations d'études, de fournitures et de travaux, liées aux voiries et réseaux divers en lien avec l'aménagement de l'axe de la ligne 4 du tramway. L'aménagement de façade à façade concerne notamment les mobiliers urbains, les massifs de fondations des émergences, les réseaux divers, les bordures, les revêtements de trottoirs et des voiries. La signalisation lumineuse de trafic, l'éclairage public et la création des locaux techniques de la SSR 41 sont également inclus. Ce marché comprend par ailleurs les terrassements et la constitution des plateformes préalables à la réalisation de la voie ferrée. Le secteur concerné est compris entre les stations Grand Arénas à Nice et Val Fleuri à Cagnes-sur-Mer, avec une tranche ferme entre Grand Arénas et la station Tzanck à Saint-Laurent-du-Var, et deux tranches optionnelles sur le reste du tracé. Détail CF.Article 1.1 du Règlement de Consultation.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 41840000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45233228 , 45220000 , 45233293 , 45316110

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03
Lieu principal d'exécution : Métropole Nice Côte d'Azur

II.2.4) Description des prestations

Estimation de l'administration HT : 41 840 000,00 €
La durée prévisionnelle du contrat est de : 58 mois hors délai de garantie (TF : 24 mois dont 3 mois de période de préparation ; TO1 : 24

mois dont 3 mois de période de préparation ; TO2 : 12 mois dont 3 mois de période de préparation)

Ce marché comprend les prestations d'études, de fournitures et de travaux, liées aux voiries et réseaux divers en lien avec l'aménagement de l'axe de la ligne 4 du tramway. L'aménagement de façade à façade concerne notamment les mobiliers urbains, les massifs de fondations des émergences, les réseaux divers, les bordures, les revêtements de trottoirs et des voiries. La signalisation lumineuse de trafic, l'éclairage public et la création des locaux techniques de la SSR 41 sont également inclus. Ce marché comprend par ailleurs les terrassements et la constitution des plateformes préalables à la réalisation de la voie ferrée. Le secteur concerné est compris entre les stations Grand Arénas à Nice et Val Fleuri à Cagnes-sur-Mer, avec une tranche ferme entre Grand Arénas et la station Tzanck à Saint-Laurent-du-Var, et deux tranches optionnelles sur le reste du tracé.
Le titulaire pourra être amené à réaliser des travaux en dehors des emprises du présent marché, mais uniquement pour les besoins et dans le cadre exclusif de l'extension du réseau du Tramway de la Métropole Nice Cote d'Azur – réalisation de la ligne T4 intégrant également les zones de base-vie et plateformes logistiques. Il aura notamment la responsabilité des mobiliers urbains, massifs de fondations des émergents (hors fourniture), réseaux divers, bordures, revêtements de trottoirs et voiries. Ce marché est également responsable des terrassements et constitution des plateformes préalables à la réalisation de la voie ferrée.

Limite des principaux travaux à effectuer au marché :
- Polygonale secondaire,
- Levés et vérifications topographiques,
- Installation de chantier et études,
- Barriérage des chantiers (grillagées, bardées, K16, GBA …),
- Gestion, entretien, maintenance, déplacement du réseau d'éclairage provisoire, signalisation lumineuse de trafic, caméra et signalisation directionnelle pour phasage des travaux,
- Travaux préparatoires mineurs (marché travaux préparatoires),
- Démolition des revêtements existants,
- Terrassement voirie et trottoir y compris couche de forme,
- Voiries provisoires,
- Revêtement de voirie et trottoir de tous types,
- Sondages,
- Bordures,
- Terrassement plateforme et couche de forme,
- Terrassement pour espaces verts,
- Travaux d'assainissement de surface (tranchée, pose tuyau, remblaiement, etc.),
- Travaux pour réseaux secs (éclairage, signalisation lumineuse de trafic, réseaux divers),
- Revêtement plateforme après pose de la VFE (la majorité des zones de carrefours seront néanmoins gérées par la voie ferrée),
- Réseaux secs et humides,
- Multitubulaires,
- Maçonnerie et petit génie civil,
- Ouvrage d'art,
- Signalisation horizontale, verticale et directionnelle ainsi que marquage au sol,
- Signalisation lumineuse tricolore,
- Eclairage public,
- Génie Civil de la sous-station de redressement 41,
- Murs de soutènements, notamment la réalisation de la rampe Caravelle,
- Mobiliers urbains,
- Réalisation de levés vidéos hebdomadaires des zones de chantier.

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 41840000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 58

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 16 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Lettre de candidature (DC1 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent : Elle devra être complétée. Déclaration du candidat individuel (DC2 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent : Elle devra être complétée. DUME / eDUME : Le DC1 ET le DC2 peuvent être remplacés par le DUME (document unique de marché européen) prévu par le règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation. Le DUME devra être dûment complété.
Déclaration de sous-traitance (DC4 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent : Uniquement pour les prestations de services et/ou de travaux au présent marché. Elle devra être complétée, datée et pourra être d'ores et déjà signée.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste des travaux / attestations : Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. En particulier, une référence de tramway sera exigée ainsi qu'une référence de chantier sous grande circulation. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Certificats de qualification professionnelle :
Qualifications FNTP requises (ou équivalentes) :
FNTP 1131 : Ouvrages de technicité courante
FNTP 211 : Démolition par engin mécanique
FNTP 2321 : Travaux de terrassement courants – en milieu urbain
FNTP 2341 : Couches de forme de routes et voies ferrées à trafic important
FNTP 2532 : Autres types de soutènements – Hauteur = 6m
FNTP 3421 : Enrobés classiques
FNTP 3424 : Enrobés recyclés
FNTP 3431 : Bétons sous circulation motorisée
FNTP 3451 : En pierre naturelle
FNTP 346 : Pose de bordures, chainettes et caniveaux
FNTP 5144 : Construction de réseaux gravitaires en site urbanisé – profondeur de tranchée inférieur ou égal à 3.50m hors nappe phréatique
FNTP 5162 : Pose de canalisations gravitaires de toutes sections – DN inférieur ou égal à 600mm
FNTP 681 : Pose de fourreaux – Pose de tube PVC télécom LST
Qualibat 2411 : Constructions et structures métalliques (technicité courante)
Qualibat 4421 : Structures métalliques
FNTP 662 : Signalisation électrique - Routes
SERCE 12.120 : Installation de systèmes de signalisation lumineuse tricolore
FNTP 651 : Eclairage Public Travaux neufs
FNTP 652 : Eclairage Public Maintenance

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

Néant

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Forme de prix unitaires
Modalités de règlement des prestations : selon les règles de la comptabilité publique et par mandat administratif.
Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques.
Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent contrat.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 25 juillet 2023 - 14:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A/L'examen des candidatures sera effectué dans les conditions des articles R.2144-1 à 7 du Code de la commande publique en

prenant en compte les éléments demandés à l'article Présentation des candidatures du présent règlement.Il n'est pas prévu de limiter le nombre de candidats seront éliminés à l'issue de la première phase les candidats n'ayant pas produit les garanties, capacités et références suffisantes.

B/Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : https://www.marches-securises.fr

C/Conditions d'envoi et de remise des candidatures : CF.Article 9 du règlement de Consultation

D/Variante : TRANCHE FERME : La proposition de variante est autorisée pour cette étape. Dans le cadre de la présente consultation, l'acheteur impose aux candidats la remise d'une offre de base avec leur(s) offre(s) variante(s). Il est à noter que l'acheteur ne souhaite pas limiter le nombre de variante.

TRANCHE OPTIONNELLE 1 : La proposition de variante est autorisée pour cette étape. Dans le cadre de la présente consultation, l'acheteur impose aux candidats la remise d'une offre de base avec leur(s) offre(s) variante(s). Il est à noter que l'acheteur souhaite limiter le nombre de variantes à une maximum par candidat. Si les offres contiennent un nombre de variante supérieur à celui indiqué

ci-dessus, aucune des variantes ne sera analysée.

TRANCHE OPTIONNELLE 2 : La proposition de variante est autorisée pour cette étape. Dans le cadre de la présente consultation, l'acheteur impose aux candidats la remise d'une offre de base avec leur(s) offre(s) variante(s). Il est à noter que l'acheteur souhaite limiter le nombre de variantes à une maximum par candidat. Si les offres contiennent un nombre de variante supérieur à celui indiqué ci-dessus, aucune des variantes ne sera analysée.

Pour le détail des exigences minimales par tranches, CF Article 2.2.1 du Règlement de Consultation.

E/Motivation(s) relative(s) à l'imposition d'un groupement solidaire :Le marché fait l'objet de prestations diverses, toutes nécessaires au fonctionnement du système de transport. La solidarité permet d'assurer que l'objet du marché et l'atteinte des objectifs techniques et calendaires ambitieux ne seront pas perturbés par la défaillance d'un des membres du groupement.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : http://nice.tribunal-administratif.fr.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat
2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée.
3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req.n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées
4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

19 juin 2023